

Résultats Enquête auprès des Maires de l'APVF lauréats du programme PVD



120 élus membres de l'APVF ont répondu à l'enquête destinée aux élus Petites Villes de Demain. Ces réponses, provenant de communes de toutes les régions de France métropolitaine, mais également d'outre-mer, permettent de donner une indication qualitative sur les satisfactions mais également les besoins et les attentes des Maires PVD.

De très nombreux points positifs centrés sur le succès de l'accompagnement en ingénierie

Une aide à l'ingénierie très bienvenue

L'aide à l'ingénierie a très largement (70% des répondants) aidé à la conception d'un projet de territoire, ce qui conforte la démarche du programme.

Pour les difficultés à la mise en place d'un projet de territoire, les raisons suivantes ont été avancées :

- Le projet avait déjà été structuré en amont ;
- Le profil du chef de projet est parfois jugé trop généraliste pour les tâches à accomplir.

Une signature de convention-cadre qui s'achève grâce aux délais supplémentaires

Quelques difficultés ont été recensées dans la signature de la convention-cadre. Elles apparaissent moins importantes désormais du fait des délais supplémentaires pour leur finalisation.

Ont néanmoins été mentionnées des lourdeurs administratives :

- Des difficultés et retards liés à l'étude pré-opérationnelles
- Des contraintes de la DDT ou DDTM
 - Exemple : sur le contenu de la convention (insertion d'un volet « logement »);
 - Exemple : sur le périmètre de la convention.
- La collaboration avec l'EPCI peut se montrer complexe. 25% de l'échantillon estime que la collaboration entre les différents échelons territoriaux peut être améliorée.

Un pilotage du projet qui met le maire au centre

La très grande majorité des élus interrogés (85%) se considèrent comme pilotes du projet de territoire, ce qui valide l'approche de cou-su-main. Un certain nombre de répondants se présentent néanmoins comme « copilote », parfois avec le président de l'EPCI, directement ou indirectement par le recrutement d'un chef de projet par l'intercommunalité, ou bien avec des « services de l'Etat (...) trop prégnants ».

Un accompagnement des opérateurs qui touche sa cible

80% des élus estiment être suffisamment accompagnés dans la réalisation de leurs projets. Il s'agit d'un élément extrêmement positif

Des difficultés centrées sur les problématiques de financement des projets

Des inquiétudes quant aux capacités d'autofinancement

90% des élus interrogés se disent inquiets quant à leurs capacités d'investissement pour mener à bien les projets inscrits sur la convention. Un nombre non négligeable (près de 45%) affirment cependant que le label PVD leur permet de disposer de facilités de financement.

Il n'est donc pas étonnant que la quasi-totalité (95%) des Maires interrogés se disent favorables à la mise en place d'un effet "coupe file" vis-à-vis du préfet pour accéder à des financements de droit commun. De même, 95% des élus se montrent favorables à l'instauration d'une revue de projets au moment de la finalisation des conventions.

Un levier qui pourrait par ailleurs être davantage mobilisé est celui de l'emprunt. En dépit de la remontée des taux, 75% des élus affirment être prêts à recourir à des emprunts de long terme pour financer leurs projets. Un accompagnement pour assurer une programmation pluriannuelle des projets d'investissement pourra cependant s'avérer nécessaire, un cinquième des maires interrogés indiquant ne pas disposer d'un tel outil.

La nécessaire pérennisation des managers de commerce

Près de 40% des communes disposent d'un manager de commerce et considèrent qu'il est nécessaire au travail de revitalisation commerciale. 90% demandent un prolongement de leur contrat. Néanmoins, la quasi-totalité des Maires indiquent ne pas être en capacité financière d'assurer sur leurs

Une animation territoriale encore perfectible

Si 84% des Maires indiquent participer aux comités de projets PVD, près d'un sur deux (46%) affirme ignorer le référent de l'ANCT sur son territoire. L'implication des préfets, et plus encore des sous-préfets, semble ainsi tout à fait indispensable pour revaloriser les comités de projets comme enceinte de discussion entre les élus et les partenaires du programme. Les réponses qualitatives des maires laissent en effet entendre que ces forums de discussion que le temps qui y est investi n'est pas nécessairement payé de retour.

De même, concernant le Club PVD, si sa programmation semble convenir aux chefs de projets, les élus ne participent pas (75%) aux événements du club car ils leur semblent trop chronophages au regard de leurs besoins.

L'habitat, la redynamisation commerciale ainsi que la réhabilitation de friches sont les axes prioritaires des élus PVD, avec la transition écologique comme nécessité transversale

La quasi-totalité (plus de 90%) des communes répondantes disent que leurs actions prioritaires s'inscrivent dans une démarche de transition écologique. L'accent mis sur les enjeux de transition écologique dans les PVD va donc dans le bon sens. Le fonds vert participe de cette dynamique vertueuse.

L'impératif écologique est mis au service de trois grandes thématiques, qui correspondent aux enjeux fréquemment évoqués en matière de revitalisation : l'habitat (80%), le commerce (70%) et le recyclage urbain (42%).